



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST



Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 8
Partie 2 Corrections aux cartes	9 à 10
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	11 à 12
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	13

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

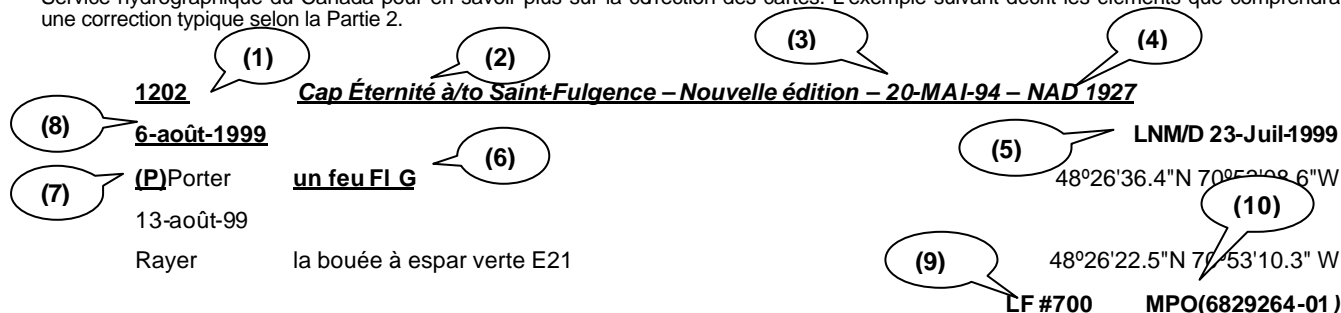
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes- Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: *This publication is also available in English.*

CORRECTIONS APPORTÉES AU X CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T. -N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T. -N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T. -N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T. -N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N. -B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N. -B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N. -É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N. -É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N. -É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C. -B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C. -B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C. -B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C. -B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential information on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment information / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Je désire continuer de recevoir la version papier

Prrière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LA CARTE 5179 ACHETÉE AVANT LA DATE DE CORRECTION DU 27 AOÛT 2004.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	2
*101 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.	5
*109 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2005.	7
*113 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*111 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.	3
*112 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES	2
*110 TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP-3231) - 2004.....	7

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3313	9				
3540	2,9				
3921	9				
5300	9				
5351	10				
5450	10				
7050	10				

PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LA CARTE 5179 ACHETÉE AVANT LA DATE DE CORRECTION DU 27 AOÛT 2004.

Nous avons récemment découvert que la carte 5179 (Nouvelle édition en date du 10 octobre 2003), achetée avant la date de correction d'*Avis aux navigateurs* du 27 août 2004, présente des défauts de couleur.

Cette carte a été mise en circulation alors qu'elle comporte des zones d'estran bleues, alors que celles-ci auraient dû être indiquées en vert.

Le Service hydrographique remplacera ces cartes par une copie correcte. Pour obtenir le remplacement gratuit, vous êtes prié de présenter la coin de la carte qui comporte une date de correction antérieure à 2004-08-27.

Nous nous excusons pour tout inconfort que vous auriez subi.

*112

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3540	Approaches to/Approches à Campbell River	1:10000	29-OCT-2004	2	\$20.00
NOUVELLES PUBLICATIONS					
	TITRE & MATIÈRES		DATE D'ÉDITION		PRIX
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 1 - Atlantic Coast and Bay of Fundy/Côté de l'Atlantique et baie de Fundy		01-JAN-2005		\$20.00

**PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 2 - Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent		01-JAN-2005		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 3 - St. Lawrence and Saguenay Rivers/Fleuve Saint-Laurent et rivière Saguenay		01-JAN-2005		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 4 - Arctic and Hudson Bay/L'Arctique et la baie d'Hudson		01-JAN-2005		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 5 - Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia/Détroits de Juan de Fuca et de Georgia		01-JAN-2005		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 6 - Discovery Passage and West Coast of Vancouver Island/Discovery Passage et côte Ouest de l'île de Vancouver		01-JAN-2005		\$20.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des mares et courants du Canada Volume 7 - Queen Charlotte Sound to Dixon Entrance/Queen Charlotte Sound à Dixon Entrance		01-JAN-2005		\$20.00

*113

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.

Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:

**Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE
NUMÉRO CEN S-57	
CA173289	Lake Superior/Lac Supérieur
CA476079	Head of/ fond de Placentia Bay
CA373262	Victoria Strait
CA373267	Queen Maud Gulf Eastern Portion
CA576064	Entrance to/Entrée à Great Bras D'Or
CA476281	Strait of Canso and/et Southern Approaches/et les approches sud
CA576343	Botwood Wharves
CA373235	Superior Shoal

*111

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176030	4001	Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle
CA176140	4003	Cape Breton to/à Cape Cod

**PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-EQUIVALENTS		
NUMERO DE S-57	NUMERO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA273095	2200	Lake Huron/Lac Huron
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande
CA276204	4013	Halifax to/à Sydney
CA276236	4520	Orange Bay to/à Cape Bonavista
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches
CA276274	4016	Saint-Pierre to/à St. John's
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276367	4255	Georges Bank/Banc de Georges- Eastern Portion/Partie Est
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA276801	4012	Yarmouth to/à Halifax
CA373052	2244	Alexander Passage to/à Beaverstone Bay
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376015	4846	Motion Bay to/à Cape St Francis
CA376018	4243	Tusket Islands to/à Cape St. Marys
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376083	4236	Taylors Head to/à Shut-in Island
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376106	4844	Cape Pine to/à Renews Harbour
CA376109	4234	Country Island to/à Barren Island
CA376120	4847	Conception Bay
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376164	4625	Burin Peninsula to/à Saint-Pierre
CA376166	4626	Saint-Pierre and/et Miquelon (France)
CA376167	4363	Cape Smokey to/à St. Paul Island
CA376187	4486	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA376289	4098	Sable Island/Île de Sable
CA376295	4374	Red Point to/à Guyon Island
CA376303	4375	Guyon Island to/à Flint Island
CA376340	4854	Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands
CA376355	5134	Approaches to / Approches à Cartwright
CA473252	2257	Clapperton Island to/à John Island
CA473274	2110	Long Point Bay
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476008	4396	Digby
CA476043	4210	Cape Sable to/a Pubnico Harbour

**PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-EQUIVALENTS		
NUMERO DE S-57	NUMERO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA476048	4244	Wedgeport and Vicinity/et les abords
CA476089	4236	Ship Harbour and Approaches/et les approches
CA476105	4210	Pubnico Harbour (Northern Portion/partie nord) (Continuation A)
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River - Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476133	4911	Entrée à/ Entrance to Miramichi River
CA476168	4865	Approaches to/Approches à Lewisporte and/et Loon Bay
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476190	4653	Bay of Islands
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476215	4728	Epinette Point to/à Terrington Basin
CA476221	4308	St. Peters Bay to/à Strait of Canso
CA476277	4307	Canso Harbour to/au Strait of Canso
CA476279	4530	Hamilton Sound, Eastern Portion / Partie est
CA476285	4306	Canso Lock to St. Georges Bay/Écluse de Canso à St. Georges Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573003	2067	Hamilton Harbour
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA573150	2294	Little Current and Approaches/et les approches
CA576114	4848	Long Pond
CA576118	4848	Holyrood (Marina)
CA576121	4847	Bell Island
CA576123	4847	Foxtrap
CA576177	4460	Charlottetown Harbour
CA576222	4308	Petit-de-Gras Inlet
CA576225	4587	Mortier Bay
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais
CA576268	4920	Quai / Wharf Belledune
CA576282	4306	Canso Lock
CA576283	4306	Point Tupper to/à Ship Point
CA576301	4617	Long Harbour, Erco Wharf/Quai
CA576386	4846	St. John's Harbour
CA676408	4849	Irving Oil Wharf/Quai

*101

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TO UCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.

**EN VIGUEUR LE 31 DÉCEMBRE, 2004
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1220	(T) 28 MAI-2004
1312	(P) 22 FÉV-2002, (P) 25 AVR-2003
1316	(P) 21 NOV-2003, (P) 28 NOV-2003, (P) 13 FÉV -2004
1350	(P) 25 AVR-2003
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98
1361	1101(P)/99
1410	(P) 28 JUIN-2002, (P) 27 SEP-2002
1434	(P) 03 AOÛT-2001

**PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**EN VIGUEUR LE 31 DÉCEMBRE, 2004
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1438	(P) 20 OCT-2000
1509	(P) 17 JAN-2003
1510	(P) 30 AVR-2004
2021	747(P)/96
LC 2110	121 (P)/94
LC 2123	162(P)/94, (P) 10 AOÛT-2001
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2202	367(T)/88, (P) 28 AVR-2000, (T) 31 OCT-2003
2203	(T) 19 SEPT-2003, (T) 17 OCT-2003, (T) 24 OCT-2003, (T) 31 OCT-2003, (T) 20 FÉV-2004
2204	(T) 24 OCT-2003, (T) 20 FÉV-2004
2205	(P) 12 MAI-2000, (P) 16 JUIN-2000
2218	(P) 28 AVR-2000
2222	367(T)/88
LC 2228	769(T)/91
2241	(P) 28 AVR-2000
LC 2244	(P) 02 JUIN-2000, (P) 23 JUIN-2000
2250	361(P)/97
2283	(P) 31 MAR-2000, (P) 04 JAN-2002
2293	(T) 20 FÉV-2004
LC 2300	(P) 21-JUIN-2002, (P) 03 SEP-2004
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV-2000, (P) 23 MAR-2001
3053	702(P)/92, (P) 19 JAN-2001
3311	(P) 05 NOV-2004
3313	(P) 30 MAI-2003
3442	(P) 17 JAN-2003
3447	(P) 15 SEP-2000, (P) 14 FÉV-2003
3458	(P) 14 FÉV-2003
3476	(P) 30 MAI-2003
3534	(P) 05 NOV-2004
LC 3604	(P) 23 MAR-2001
3623	96(P)/97, 1945(P)/99
3891	(P) 24 AOÛT-2001
3955	(P) 15 SEP-2000
4001	(T) 21 NOV-2003, (T) 17 SEP-2004
4003	(T) 04 JUIL-2003, (T) 21 NOV-2003
4006	(T) 21 NOV-2003
4012	(T) 09 JUIL-2004
LC 4017	75(T)/94, 384(T)/95
4230	(T) 09 JUIL-2004
LC 4234	805(P)/92
LC 4235	805(P)/92
4240	(T) 09 JUIL-2004
4245	373(T)/94, 534(T)/95
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002
4459	762(T)/99, (T) 04 AVR-2003, (T) 17 DÉC-2004
4486	(T) 04 JAN-2002, (T) 24 JAN-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003
4644	765(T)/98
LC 4832	413(T)/88, (T) 19-JUIL-2002
4847	782(T)/92
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92
LC 4850	423(P)/94
LC 4851	64(T)/95, 384(T)/95
4863	(P) 07 FÉV-2003
4865	(P) 07 FÉV-2003
4911	(P) 31-MAI-2002, (P) 07-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 19-JUIL-2002
4912	(P) 07-JUIN-2002, (P) 14-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 24 JAN-2003
LC 4913	1316(T)/99
4920	1316(T)/99
4921	(P) 28 SEP-2001, (P) 16-AVR-2004
LC 4951	(T) 29 MAR-2002, (T) 12-JUIL-2002
LC 4952	(T) 17 AOÛT-2001, (T) 17 DÉC-2004
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DÉC-2004
4956	(P) 13 JUIN-2003

**PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**EN VIGUEUR LE 31 DÉCEMBRE, 2004
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

6100	(P) 02 AVR 2004
6242	(T) 27 AVR 2001
6251	(P) 23 JUIN 2000, (T) 27 AVR 2001
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7122	(P) 25 AVR 2003
7371	634(P)/96
7733	1510(P)/98
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8012	(T) 17 SEP 2004
8015	(T) 26 AVR 2002

***109 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2005.**

La nouvelle édition du Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires est maintenant disponible. Toute personne qui désire en obtenir un exemplaire, peut en faire la demande à l'adresse suivante:

Garde côtière canadienne,
Aides à la navigation,
200, rue Kent, Station 5N130
Ottawa, Ontario
K1A 0E6
Téléphone: (613) 990-3037
Télécopieur: (613) 998-8428

Cette publication est aussi disponible sur le site Web des Avis aux navigateurs <http://www.noimar.gc.ca>

***110 TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP-3231) - 2004.**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Ils ne comportent aucun coût et sont publiés au besoin.

La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada.

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après. Nous demandons votre coopération, en distribuant des copies de cette liste à vos collègues, aux propriétaires de bateau et/ou aux compagnies maritimes, pour les mettre au courant de l'existence de ces bulletins.

Si c'est la première fois que vous recevez le bulletin, votre nom n'est probablement pas sur la liste d'envoi de Transports Canada. Si vous souhaitez y être ajouté, veuillez envoyer votre demande à l'adresse de Sécurité maritime ci-dessous.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 31 décembre 2004.

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
01/2004	Installations d'entretien, de recyclage et de stockage de systèmes d'extinction d'incendie au halon au Canada	2004-02-06
02/2004	Système d'alarme et des communications internes du navire	2004-03-04
03/2004	Combinaisons d'immersion Ocean Commander de Mustang Survival	2004-04-20

Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés - 2004.

Publication	Titre	Date
TP 1332	Normes de construction des petits bateaux (modifié)	2004

PARTIE 1 – Édition 01/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Publication	Titre	Date
TP 2293	Examens des gens de mer et délivrance des brevets et certificats (modifié)	2004
TP 10655	Cours de formation approuvés (modifié)	2004
TP 13595	Sécurité maritime (Contrôle des navires par l'État du port) Rapport annuel 2003 (nouveau)	2004
TP 14315	Sommaire - Incidence de la réglementation sur le remorquage : Evaluation comparative des activités des remorqueurs et chalands sur la côte ouest du Canada et des Etats-Unis (nouveau)	2004

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à:

Sécurité maritime
Transports Canada
Tour C, Place de Ville
9^{ième} étage, 330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N8

Courriel: securitemaritime@tc.gc.ca

Bulletin de la sécurité des navires: http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm

Publication de transports: <http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

Téléphone: (613) 991-3135

Télécopieur: (613) 990-1879

**PARTIE 2 – Édition 01/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

3313 - Nanaimo Harbour and/et Departure Bay - Feuille 21 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983

28-JAN-2005		LNM/D. 21-JAN-2005
Rayer	la balise de jour de bâbord	49°10'10.6"N 123°56'02.9"W MPO(6201211-01)
Rayer	la bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée PG	49°10'11.8"N 123°56'02.8"W MPO(6201211-02)
Rayer	la bouée à espar, cardinale Sud, jaune et noire, marquée PT	49°10'13.0"N 123°56'05.2"W MPO(6201211-03)

3313 - Haro Strait South/Sud - Feuille 22 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983

21-JAN-2005		LNM/D. 24-DEC-2004
Rayer	la balise répondeuse radar et la légende Racon	48°27'05.0"N 123°10'51.0"W MPO(6201210-01)

3313 - Boundary Pass - Feuille 24 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983

21-JAN-2005		LNM/D. 24-DEC-2004
Rayer	la bouée plate, orange et blanche	48°42'53.5"N 122°53'22.0"W MPO(6201209-01)

3313 - Haro Strait Central/Centrale - Feuille 5 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983

21-JAN-2005		LNM/D. 24-DEC-2004
Rayer	FogSig30s	48°30'57.1"N 123°09'09.2"W LF(222) MPO(6201207-01)

3340 - Approaches to/Approches à Campbell River - Nouvelle édition - 29-OCT-2004 - NAD 1983

21-JAN-2005		
Porter	Fog Sig 30s	49°59'54.8"N 125°11'44.2"W MPO(6201208-01)

3921 - Fish Egg Inlet - Nouvelle édition - 15-DEC-1995 - NAD 1983

28-JAN-2005		LNM/D. 02-MAI-2003
Porter	une profondeur de 0.3 mètre, la légende R, et la légende Rep (2004)	51°37'00.7"N 127°41'25.2"W MPO(6201212-01)

5300 - Baie D'Ungava / Ungava Bay - Nouvelle édition - 28-MAI-2004 - Inconnu

28-JAN-2005		LNM/D. 19-NOV-2004
Porter	la note Carte/Chart 5352	59°58'00.0"N 070°10'00.0"W MPO(6602099-01)
Porter	la note Carte/Chart 5469	58°45'00.0"N 069°29'00.0"W MPO(6602099-02)
Porter	la note Carte/Chart 5468	58°48'00.0"N 069°16'00.0"W MPO(6602099-03)
Porter	la note Carte/Chart 5338	58°29'00.0"N 068°06'00.0"W MPO(6602099-04)
Porter	la note Carte/Chart 5335	58°54'30.0"N 066°10'00.0"W MPO(6602099-05)

**PARTIE 2 – Édition 01/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

5351 - Payne Bay and Approaches- Carte nouvelle- 24-FEV -1956 - NAD 1927

28-JAN-2005

Porter la note Adjoining Chart 5300

LN/D. (308-1983)

dans le cadre Est de la carte par
60°02'30"N

MPO(6602230-01)

5450 - Hudson Strait - Nouvelle édition - 22-MAI-1970 - NAD 1927

28-JAN-2005

Modifier la légende FI 6sec 129ft 7M pour lire FI 6sec 129ft 10M vis-à-vis le feu

LN/D. 19-NOV-2004

61°18'28.0"N 064°53'16.0"W

LF(2565.000) MPO(6602231-01)

Porter la note (see Chart 7134)

62°40'00.0"N 064°06'00.0"W

MPO(6602235-01)

Porter la note (see Chart 5340)

61°41'00.0"N 064°06'00.0"W

MPO(6602235-02)

7050 - Resolution Island to/à Cape Mercy - Nouvelle édition - 03-FEV -1989 - Inconnu

28-JAN-2005

Modifier la légende FI 6s 129ft 7M pour lire FI 6s 129ft 10M vis-à-vis le feu

LN/D. (575-1993)

61°18'28.0"N 064°53'16.0"W

LF(2565.000) MPO(6602231-01)

Porter la note Adjoining Chart/Carte adjacente 5300

dans le cadre Sud de la carte par
63°45'00"W

MPO(6602234-01)

PARTIE 4 – Édition 01/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Carte 3313, Gulf Islands, 1995 —

Feuille 3a — VICTORIA HARBOUR

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Discovery Rock** »

Rayer : balise, tour blanche, bande verte; réflecteur radar.

Porter : balise, marque de jour de bâbord.

(P2004-38.1)

Feuille 4a — APPROCHES À VICTORIA

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Ogden Point** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.2)

Feuille 4a — APPROCHES À VICTORIA

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Brotchie Ledge** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.3)

Feuille 4a — APPROCHES À VICTORIA

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Trial Islands** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.4)

Feuille 4a — APPROCHES À VICTORIA

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Discovery Island** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.5)

Feuille 4a — APPROCHES À VICTORIA

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Beaumont Shoal** »

Rayer : Racon.

(P2004-38.6)

Feuille 5a — HARO STRAIT — CENTRALE

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Beaumont Shoal** »

Rayer : Racon.

(P2004-38.7)

Feuille 5a — HARO STRAIT — CENTRALE

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Deadman Bay** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.8)

Feuille 8a — SWANSON CHANNEL

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Portlock Point** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.9)

Feuille 9b — ACTIVE PASS

Sous « **Services de trafic maritime, lignes 2 et 3** »

Rayer : *Vancouver Traffic*.

Remplacer par : *Victoria Traffic*.

(P2004-38.10)

Feuille 9b — ACTIVE PASS

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Georgina Point** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.11)

Feuille 13a — SAANICH INLET

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Deep Cove** »

Rayer : bouée de tribord. Balise, marque de jour de jonction, chenal préféré à gauche.

Remplacer par : balise, marque de jour de tribord.

(P2004-38.12)

PARTIE 4 – Édition 01/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Feuille 15a — STUART CHANNEL — SUD

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Ladysmith Harbour** »

Rayer : Balise, marque de jour de bâbord.

Remplacer par : **Ladysmith Harbour Floating Breakwater** : feu (296.7), mât gris.

(P2004-38.13)

Feuille 16a — PORLIER PASS

Sous « **NOTES D'AVERTISSEMENT, Trafic, ligne 5** »

Rayer : *Vancouver Traffic*.

Remplacer par : *Victoria Traffic*.

(P2004-38.14)

Feuille 16a — PORLIER PASS

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Race Point** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.15)

Feuille 20a — APPROCHES À NANAIMO

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Entrance Island** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.16)

Feuille 21a — NANAIMO HARBOUR — DEPARTURE BAY

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Beacon Rock** »

Rayer : balise, marque de jour de bâbord. Bouée d'avertissement au Nord.

(P2004-38.17)

Feuille 21a — NANAIMO HARBOUR — DEPARTURE BAY

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Carpenter Rock** »

Rayer : bouée cardinale Sud.

(P2004-38.18)

Feuille 22a — HARO STRAIT — SUD

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Discovery Island** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.19)

Feuille 22a — HARO STRAIT — SUD

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Beaumont Shoal** »

Rayer : Racon.

(P2004-38.20)

Feuille 22a — HARO STRAIT — SUD

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Deadman Bay** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.21)

Feuille 22a — HARO STRAIT — SUD

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Cattle Point** »

Rayer : Signal de brume.

(P2004-38.22)

Feuille 24a — BOUNDARY PASS

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Orcas Island** »

Rayer : Bouée blanche et orange (*É.U. 19850*), portant l'inscription ROCK.

(P2004-38.23)

PARTIE 5 – Édition 01/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

222 G5335	Lime Kiln (É.-U.)	Côté Ouest de l'île San Juan. 48 31 00 123 09 12	FI W	10s	16.8	17	Tour octogonale. 11.6	Lum. pér. 10 s. À longueur d'année.
--------------	--------------------------	---	------	-----	------	----	--------------------------	--

Carte:3440
Éd.01/05

Feu de (E.I.) 2565 H53	Radio Island (Resolution Island)	Côté Ouest de l'île. 61 18 40.6 64 53 17.2	FI W	6s	39.3	10	Tour carrée. 7.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.
---------------------------------	---	--	------	----	------	----	---------------------	------------------------------------

Carte:5459
Éd.01/05

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter Theresa Kenney:

(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)